

POUR UN ACCUEIL DÉCENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES !

L'austérité de moyens et de personnels frappe de plein fouet les nombreux publics spécifiques accueillis dans le département. En parallèle à la **diminution des moyens consacrés à l'accueil des enfants étrangers** se développe les **partenariats avec le secteur privé**. Les conséquences sont dramatiques avec des élèves

qui attendent parfois longuement avant de pouvoir être scolarisé-es. De plus en plus, le droit au redoublement de ces élèves n'est pas respecté. Quant aux **enfants en situation de handicap**, le nombre d'AESH destiné à les accompagner reste très insuffisant par rapport au nombre d'enfants accueilli-es.

GAGNER UN PLAN D'URGENCE POUR UN DÉPARTEMENT DISCRIMINÉ !

En 1998, il y a 22 ans, les personnels de Seine-Saint-Denis se mobilisaient pendant des semaines et gagnaient un **plan d'urgence** pour les écoles, les collèges et lycées du 93 avec la **création immédiate de plusieurs milliers de postes**. Année après année, les conquis de ce plan d'urgence ont été rognés par l'administration.

La CGT Educ'action 93 définit pour son action syndicale **trois axes transversaux prioritaires** :

1 GAGNER UNE VRAIE POLITIQUE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE !

Revoir les critères de sélection pour entrer dans l'éducation prioritaire et les rendre transparents. Le budget de l'éducation prioritaire doit dépendre des critères d'entrée dans le dispositif et non plus l'inverse.

- Une éducation prioritaire qui va de la maternelle à la fin du lycée et donc le retour des lycées dans l'éducation prioritaire.
- Des moyens supplémentaires pour réduire réglementairement les effectifs en éducation prioritaire (15 élèves maximum/classe) et permettre de réels dédoublements, fléchés nationalement.
- Tous les personnels exerçant en éducation prioritaire doivent percevoir les primes liées. Les primes doivent être transformées en bonification indiciaire. La pondération pour les enseignant-es du second degré doit être transformée en décharge de service.

2 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ, POUR LA TITULARISATION

SANS CONDITIONS DE CONCOURS NI DE NATIONALITÉ !

Une CCP d'affectation des personnels, la délivrance des documents obligatoires dans les délais légaux, le réemploi obligatoire des femmes revenant de congé maternité, le recrutement massif de personnels administratifs pour les services gérant les personnels non-titulaires, l'attribution d'une prime de précarité et des CDD de 3 ans.

3 ACCUEILLIR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES AVEC DES MOYENS ADAPTÉS !

- Des dispositifs, à effectifs réduits, permettant d'accueillir tous les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- La prise en compte d'une double inscription classe / dispositif pour définir les moyens alloués aux établissements.
- Des formations pour tous les personnels (Enseignants, AESH, AVS...) et la création d'un véritable statut pour les AESH avec la titularisation de tout.es.
- La régularisation de tous les élèves « sans-papiers » et de leurs parents. La CGT Educ'action soutient activement RESF 93.
- La scolarisation systématique et à proximité des lieux de résidence des enfants roms et la mise en place de mesures d'accueil adaptées.



CONTRE LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ! POUR UN VÉRITABLE PLAN D'URGENCE POUR LA SEINE-SAINT-DENIS !

LA SEINE SAINT DENIS, C'EST :

- le 5e département de France par le nombre d'habitantes
- le 3e département le plus densément peuplé
- une population jeune (43,4 % ont moins de 32 ans)
- une forte croissance démographique, trois fois plus rapide que la moyenne nationale
- le département le plus pauvre de France métropolitaine avec le taux de chômage le plus élevé de la région Ile de France
- le territoire des écarts de richesse : c'est un nouvel eldorado des grands groupes industriels et des services qui y ont leur siège social mais les emplois créés ne profitent pas à la population locale

QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'ÉCOLE ?

La réalité démographique du département a une incidence forte sur le fonctionnement de l'Éducation nationale. Par exemple, chaque année depuis 10 ans, 2 000 élèves de plus sont accueilli-es dans les collèges du 93, de quoi construire quatre nouveaux collèges par an !

Par ailleurs, l'échec scolaire y est plus élevé car le département est le seul qui, en métropole, concentre tous les types de difficultés : des fragilités sociales (près de 3 habitant-es sur 10 sont pauvres), des fragilités familiales (près de 23 % des enfants vivent dans une famille monoparentale) et des fragilités dans le suivi à la maison (le taux d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme est de 39,9 %).

La Seine-Saint-Denis est ainsi le département qui compte le plus grand nombre d'élèves en éducation prioritaire avec 506 écoles et 79 collèges. Pourtant, le ministère de l'Éducation nationale participe voire organise cet échec scolaire, en accordant des moyens dérisoires au département qui en a le plus besoin.

La médecine scolaire est en crise en Seine-Saint-Denis avec 50 % de postes non-pourvus. Aujourd'hui, le ratio est de 12 à 13 000 élèves par médecin.

Les missions du service public d'éducation sont assurées par de nombreux et nombreuses néo-titulaires, ainsi que des contractuel-les. Ainsi, concentrer ces personnels moins expérimentés dans les établissements scolaires les plus difficiles, comme les collèges REP+, revient à aggraver les difficultés pédagogiques déjà existantes. Par ailleurs, le turnover peut concerner, dans certains cas, entre 40 % et 75 % des équipes de ces établissements. 35,7 % des professeur-es des écoles primaires restent moins de deux ans dans leur école. Sans équipe stable, comment accompagner correctement des élèves en grande difficulté, comment créer des projets durables ?

Le manque de moyens criant dégrade les conditions de travail des personnels de l'éducation en Seine Saint Denis et contribue malheureusement à en faire un département « repoussoir ».

CGT-EDUC'ACTION 93

9 rue Génin, 93200 Saint-Denis

01.55.84.41.02 • 93@cgteduccreteil.org • 93.cgteduccreteil.org

@Cgteducation93

@CGTeducacion93

UNE DOTATION EXCEPTIONNELLE POUR LES ÉCOLES !

Au vu des conditions exceptionnelles de la prochaine rentrée, plusieurs centaines de postes supplémentaires doivent être attribués à titre exceptionnel pour les écoles du département afin d'éviter qu'une génération entière d'enfants ne soit sacrifiée. Cette crise doit être l'occasion de **repenser l'École sur le long terme** de manière concertée, mais aussi d'**investir massivement et durablement dans notre système éducatif** qui n'en finit pas de se dégrader. Au lieu de cela, il a été décidé que le 93 ne bénéficierait d'**aucun moyen**

supplémentaire pour cette rentrée et que les mesures de carte scolaire ne seraient pas gelées. Les choix qui sont faits sont scandaleux ! L'urgence c'est aussi de porter notre projet d'une **direction collégiale, avec du temps à disposition des équipes pédagogiques, avec des emplois administratifs sous statut public dans toutes les écoles**, permettant la prise en charge des tâches administratives mais aussi un **conseil des maîtres et maîtresses aux décisions souveraines**.

DES SOLUTIONS POUR NOS COLLÈGES SURCHARGÉS !

Pendant que les discours de propagande se multiplient contre le décrochage scolaire sur fond d'un collège « hybride », de 2S2C, de « tout numérique » et de privatisation, la CGT Educ'Action 93 réclame un **plan de recrutement massif dans tous les secteurs et moins d'élèves par classe**. En effet, dans notre département ce sont 38% des enseignant.es qui ont moins de 30 ans. Tous les collèges constatent un **manque criant de personnels d'encadrements** : CPE,

AED, AESH, psy-EN, AS, infirmières et personnels administratifs etc. La Seine-Saint-Denis connaît une **hausse démographique non prise en compte** par l'administration avec 2000 nouveaux élèves chaque année. Depuis la calamiteuse **réforme de 2016**, le collège c'est celui de la concurrence et de la reproduction sociale. Nous exigeons un vrai **bilan** de cette réforme et une **réflexion démocratique de fond pour un collège vraiment égalitaire et émancipateur**.

ABROGER LA RÉFORME EN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE : UN IMPÉRATIF !

Durant la période précédant le confinement, les lycées généraux et technologiques ont été **désorganisés par la mise en place de la réforme du lycée**, notamment avec le passage des Epreuves Communes de Contrôle Continu (E3C), parfois sous la contrainte policière. La CGT s'est mobilisée aux côtés de la majorité des organisations syndicales et en soutien aux lycéen.nes, contre la mise en œuvre de ce lycée de la compétition et du tri social. Cette contre-réforme instaure la concurrence entre les élèves et met en place les conditions d'une évaluation permanente notamment par le biais des E3C et du contrôle continu. Non seulement, pour nombre de lycéen.nes, les cours n'ont pu se tenir régulièrement depuis le mois

de décembre, mais la période de confinement et la « continuité pédagogique » ont, le gouvernement lui-même en convient, encore plus accru les inégalités scolaires. **L'abrogation de la réforme du lycée et du bac**, que nous réclamons depuis sa mise en place, devient impérative. En effet, dans ce contexte, quel sens pourrait avoir l'évaluation permanente des élèves ? La CGT Educ'action 93 propose, au contraire, de profiter de cette rentrée pour installer le **travail en demi groupe, donner les moyens pour un vrai accompagnement personnalisé, mener une réflexion sur une véritable évaluation formative et sur le lissage des programmes afin de rattraper le retard**.

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DANS LA VOIX PRO : UNE HYPOCRISIE DE PLUS !

Les enseignant.es des lycées pros ont vite constaté la perte du lien avec la plupart des élèves pendant le confinement : manque de matériel informatique dans les familles, manque d'autonomie avec les outils numériques, utilisation du seul smartphone comme outil de travail... autant de facteurs expliquant le **décrochage** pour ces élèves issu.es, dans leur grande majorité, de milieux défavorisés. L'annonce prématurée, alors qu'il existait d'autres pistes, d'un passage des examens en contrôle continu a accentué le phénomène. Selon les filières et les disciplines, la proportion de « décrocheur.euses » a pu atteindre jusqu'à 90 %. **Le ministre, loin de chercher à combattre le**

décrochage, a poursuivi durant la période sa politique de destruction de la voie pro : suppression du BEP, extension des familles de métier (444 postes de GA sur l'académie de Créteil), co-intervention imposée etc. **Moins de formation, moins de contenu** : les nouvelles grilles horaires suppriment au moins 100h de cours pour les 1ères à la rentrée. Plutôt que de feindre que tout va bien, le ministre devrait mettre sa réforme en « quarantaine ». **La voie pro a besoin de moyens**, notamment par des dédoublements généralisés, pour assurer les conditions d'une rentrée digne et porteuse d'avenir pour les élèves.

RESPECTS DES DROITS DES CONTRACTUEL.LES !

Depuis toujours l'académie de Créteil et surtout la Seine-Saint-Denis servent de cobayes dans la gestion des personnels contractuels de l'Éducation nationale. Aujourd'hui ce laboratoire est **sur le point d'exploser** tant dans la **gestion des situations** que dans le **respect des droits** des collègues.

Non-respect des grilles salariales et des versements de primes ; documents officiels remis systématique-

ment en retard ; manque de formation initiale ; pressions hiérarchiques ; non-réponse aux interrogations des collègues ; manque de considération pour la valeur et les compétences de nos collègues ; erreurs voire oublis de salaires ; non-respect des modalités d'évaluations etc. Autant de **situations inacceptables** que subissent aux quotidiens des centaines de collègues du département.

DES HAUSSES DE SALAIRES DANS L'ÉDUCATION !

Les enseignant.es français.es sont parmi **les moins bien payés des pays développés**. En effet, ils/elles gagnent 22 % de moins que la moyenne des pays développés en milieu de carrière. La CGT Educ'action 93 exige des hausses substantielles de salaires pour rattraper la considérable perte de pouvoir d'achat de toutes et tous les collègues. Les perspectives d'augmentation de salaires lors du Ségur de la Santé pour les personnels hospitaliers, eux aussi largement sous-payés en comparaison de l'OCDE, doit

servir de levier pour les autres professions. Le gouvernement est désormais sous pression sur les salaires et il n'est pas question que comme en 2008 la crise soit un prétexte pour éluder ce sujet crucial. Nous revendiquons **l'indexation au minimum de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation, l'intégration des primes et indemnités au traitement indiciaire et l'augmentation au minimum de 400 euros**.

